



Aidez-nous à offrir une urgence en santé mentale qui *répond à* *la réalité* d'aujourd'hui

L'environnement de soins dans lequel une personne en détresse est accueillie joue un rôle déterminant dès les premiers instants.

Depuis deux ans, l'Urgence en santé mentale de l'Hôtel-Dieu connaît une hausse constante de la fréquentation, dans un contexte où le taux d'occupation peut atteindre jusqu'à 240 %. Cette pression soutenue rend aujourd'hui essentiel le rehaussement de l'Urgence en santé mentale et de l'Unité de stabilisation, afin d'offrir des espaces de soins mieux adaptés aux réalités actuelles et à l'évolution des pratiques.



La santé mentale, un enjeu *collectif* majeur au pays

- **Près de 14 % des personnes** vivront un trouble dépressif majeur au cours de leur vie;
- **Environ 18 % des jeunes de 15 à 30 ans** rapportent avoir eu des pensées suicidaires;
- **Le suicide demeure la deuxième cause de décès** chez les 15 à 34 ans;
- **Près de 18,3 % des personnes de 15 ans et plus** répondent aux critères diagnostiques d'un trouble de l'humeur, d'un trouble d'anxiété ou d'un trouble lié à l'utilisation d'une substance.



« On assiste à une détresse psychologique populationnelle, marquée par l'anxiété et la dépression, souvent combinées à d'autres enjeux comme la consommation ou les difficultés financières. Ensemble, ces facteurs créent un cocktail qui exerce une forte pression sur les services. Il faut pouvoir dire aux personnes qui se présentent ici : tu es à la bonne place, on va prendre soin de toi, et tu vas t'en sortir. Offrir un lieu sécuritaire, apaisant et digne est une responsabilité collective. L'agrandissement de l'Urgence en santé mentale et de l'Unité de stabilisation rapide nous permettra de mieux répondre à ces besoins essentiels et de favoriser la stabilisation dès l'arrivée. »

—
Gaëlle Simon, directrice des programmes
Santé mentale et dépendance

Pourquoi agir *maintenant*

Chaque année, **environ 2 000 personnes** se présentent à l'Urgence en santé mentale de l'Hôtel-Dieu.

Un nombre en hausse constante de 5 à 6 % annuellement.



OBJECTIF

8 M\$

*Pour offrir un
accueil à la hauteur
des besoins actuels.*



VOTRE DON CONTRIBUERA À TRANSFORMER LES ESPACES DE SOINS, NOTAMMENT PAR :

- la création de chambres individuelles;
- l'ajout de civières;
- l'aménagement de salles de sécurité (salles d'isolement);
- la création d'une salle multidisciplinaire et familiale;
- l'optimisation du poste de travail pour le personnel;
- la création d'une salle Snoezelen;
- l'agrandissement de la salle commune;
- l'acquisition de mobilier spécialisé;
- l'installation d'un éclairage modulable dans l'ensemble des espaces.

CONCRÈTEMENT, CE PROJET PERMETTRA DE :

- humaniser l'accueil et la prise en charge en santé mentale;
- favoriser un milieu propice à la stabilisation et au rétablissement;
- offrir des conditions sécuritaires et mieux structurées;
- améliorer le bien-être et les conditions de travail des équipes cliniques;
- concrétiser un projet porteur et inspirant, susceptible de devenir une référence pour le réseau de la santé.

En soutenant ce projet, vous contribuez à rendre plus facile et rassurant le premier pas vers l'aide.



« On a parfois des idées préconçues sur les personnes qui vivent des enjeux de santé mentale. Pourtant, ce sont des gens comme vous et moi, qui, à un moment donné, peuvent mettre le genou à terre. Aller chercher de l'aide demande énormément de courage. D'où l'importance de bien les accueillir. »

—
Gaëlle Simon, directrice des programmes
Santé mentale et dépendance

Votre engagement
peut faire la différence.
Contactez notre équipe.



ISABELLE CARON

Directrice du développement
philanthropique

isabelle.caron.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca

T. : 819 820-6450, poste 24643



SARAH-ANN DUCHARME

Gestionnaire des dons majeurs
et planifiés

sarah-ann.ducharme.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca

T. : 819 820-6450, poste 24752